



Courrier aux parents d'élèves Demi-Pensionnaires

Comme vous le savez, le service de restauration scolaire est un service public facultatif, soumis au principe de libre administration des collectivités territoriales. Les tarifs des élèves demi-pensionnaires et externes (ainsi que ceux des commensaux) sont fixés annuellement par le Conseil Départemental de la Vienne.

Votre enfant est actuellement demi-pensionnaire régime 5 jours (soit DP5).

A partir du 01/01/2019, une demi-pension régime 4 jours (soit DP4) sera possible au Collège Pierre de RONSARD, à savoir une restauration pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Néanmoins, les horaires du bus pour le transport des élèves le mercredi ne seront pas modifiés.

Cette répartition des jours de restauration est fixée par le département et n'est pas modifiable.

Par ce présent courrier, nous vous demandons donc de choisir entre la DP5 et la DP4.

Pour information, pour 2019, le prix du repas sera de 2.62€ pour le régime DP5 et 2.92 € pour le régime pour les DP4.

Le nombre de jours de repas pour l'année civile 2019 sera de 174 jours pour le régime DP5 et 140 jours pour le régime DP4.

« Une modification du nombre de jours équivaut à une modification d'inscriptions. Le régime demandé ne peut être modifié que pour des motifs exceptionnels appréciés par le Chef d'établissement selon une demande écrite dûment motivée. Le changement de régime interviendra uniquement au 1^{er} jour du trimestre suivant ». (ARTICLE II, paragraphe 1 du règlement départemental du service annexe de Restauration des collèges publics).

En conséquence, un élève au régime DP4 (donc pas de repas le mercredi) qui souhaite déjeuner exceptionnellement un mercredi devra acheter auprès de la gestionnaire un ticket repas externe (3.50 € le ticket pour 2019).

Le coupon réponse en bas de ce courrier devra être complété, signé et remis à la gestionnaire et uniquement à elle au plus tard le vendredi 14 décembre 2018.

En l'absence de retour du coupon réponse, votre enfant sera considéré comme restant sous le régime DP5 pour le restant de l'année scolaire en cours.

Vous pouvez joindre la gestionnaire au 05 49 44 66 03 pour tout renseignement complémentaire.

Le principal du collège : Laurent LECLERC

COUPON REPONSE A COMPLETER, A SIGNER et à retourner à la gestionnaire au plus tard le vendredi 14 décembre 2018.

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

Régime choisi (merci de cocher la case correspondante à votre choix) :

DP5 jours

DP4 jours

NOM et Prénom des parents ou du responsable légal :

Date et signature obligatoire :